



RAPPORT MORAL ANNEE 2019

Je préside pour la dernière fois l'assemblée générale de l'amicale des Seniors de la Manche.

Merci à tous de votre présence. Je voudrais remercier le club de Coutainville et son Président de nous accueillir pour notre assemblée générale.

Remerciements aussi à tous les clubs membres de notre association qui participent à la réussite de nos compétitions tout au long de l'année par l'accueil et la préparation des terrains.

Remerciements à notre sponsor CARRE GOLF de Granville qui dote le concours de précision Dames et Hommes toute l'année (800€).

Remerciements à Yvan POISSON, Christian BERARD, Colette NOEL qui ont œuvré toute l'année pour la réussite de notre amicale.

Que dire de l'année 2019 : Le nombre de golfeurs sur les 7 premières compétitions est en augmentation de 4% par rapport à 2018.

La 8^{ème} compétition en scramble à Presqu'île n'a pas été couronnée de succès (82 participants), la moyenne par compétition étant de 150 golfeurs.

Il faudra peut-être revoir à l'avenir la formule pour la 8^{ème} compétition.

L'ensemble des compétitions se sont bien déroulées, satisfaction de nos golfeurs Seniors, même si quelques erreurs sont apparues, mais corrigées. Les bons d'achats pour les récompenses en remplacement des bouteilles de vin ont été appréciés des compétiteurs, mais nous obligent à un travail de suivi et à en tenir la comptabilité. Christian vous en fera le point.

Les matchs play 2018/2019 ont eu lieu sans aucun problème. Plannings respectés avec une parfaite communication entre les clubs, 19^{ème} trou dans une bonne convivialité.

Je voudrais faire un rappel :

Notre amicale est une association régie par la loi de 1901 qui a déposé ses statuts à la DDCS (direction départementale de la cohésion sociale) qui comporte 15 articles de référence.

Rappel des articles 5 - 8 - 10.

Le bureau établit un règlement pour l'année et le propose au conseil d'administration pour en débattre et l'approuver lors de notre assemblée générale. (article 15 des statuts)

Il serait souhaitable que chaque club et leurs délégués soient respectueux de ce règlement afin d'éviter certaines polémiques.

L'amicale amène un certain nombre de joueurs sur 4 jours pour les golfs 9 trous et sur 2 jours pour les golfs 18 trous.

Les recettes faites par les clubs à l'occasion de ces compétitions ne sont pas négligeables.

Je terminerai en souhaitant que l'année 2020 soit sur la lancée de 2018 et 2019 en nombre de golfeurs participants ainsi que sur la stabilité du prix des greens-fee.

Bonne réussite à mon successeur et au nouveau bureau.

Le 18 octobre 2019

Jacques PICOT

Président de l'amicale des Seniors de la Manche